

# LES MÉNAGES OPÉRATEURS D'UNE MÉTROPOLISATION QUI NE DIT PAS SON NOM

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION  
SUR LA NOUVELLE FIGURE  
URBAINE DE TOURS

JUIN 2016

Cynthia Ghorra-Gobin

CNRS-CREDA, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, professeur invitée à Berkeley

**atu.**

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

## INTRODUCTION

Ce texte propose de qualifier Tours et son aire urbaine de "métropole ordinaire". Il fait suite à une demande du directeur de l'ATU dans le cadre d'un rapport PUCA. L'auteur l'a rédigé après avoir participé activement aux échanges et débats qui se sont déroulés au cours de cinq séminaires (printemps 2014- hiver 2016) et après avoir lu les documents préparatifs au rapport.

L'originalité de l'étude menée à l'initiative de l'Agence d'Urbanisme de Tours (ATU) repose sur l'hypothèse d'une absence d'opposition entre métropolisation et périurbanisation alors que ces deux processus sont généralement perçus comme antagonistes dans le corpus francophone et dans les débats politiques en France.

Aussi l'analyse a pour objectif de justifier l'hypothèse en privilégiant le principe d'un processus de recomposition spatiale et un détour par les concepts identifiés dans le corpus scientifique anglo-américain. A Tours et dans son aire urbaine, les données mettent en évidence une "reterritorialisation attractive". La conclusion indique que l'aire urbaine de Tours se qualifie moins en tant que ville qu'en tant que "métropole ordinaire".

La métropolisation se comprend comme un ensemble de processus concomitant à la mondialisation et à la globalisation. La mondialisation fait référence à l'intensification des échanges et à la pertinence de l'échelle mondiale pour comprendre les sociétés. Avec la globalisation, il est plutôt question de la métamorphose du capitalisme qui se globalise et se financiarise sous l'effet de la révolution numérique. De fait l'ensemble du territoire national est concerné par des processus de recomposition spatiale même si des écarts ou un différentiel d'attractivité existe entre les territoires. Vue sous cet angle la métropolisation ne s'oppose pas vraiment à la périurbanisation souvent comprise comme synonyme d' "étalement urbain" caractérisé par la prédominance de l'habitat individuel. Elle se traduit le plus souvent par une densification et une polarisation de certains espaces associées à un étalement urbain peu dense.

A partir d'un ancrage dans le corpus scientifique anglo-américain, l'analyse souligne combien la métropolisation ne concerne pas que les grandes villes et agglomérations et qu'il est possible de qualifier Tours et son aire urbaine de "métropole ordinaire" du fait de ses attributs.

### I-Privilégier l'hypothèse d'une métropolisation "ordinaire"

Les Etats-Unis sont concernés au même titre que la France par les processus de métropolisation<sup>1</sup> sans pour autant être directement concernés par le principe de l'institutionnalisation<sup>2</sup> – comme en France. La métropolisation est perçue comme un processus multidimensionnel relevant aussi bien d'une recomposition sociale et spatiale que d'un processus de restructuration économique. Des chercheurs américains relevant de disciplines différentes comme l'histoire, les sciences politiques et l'économie politique, n'ont pas hésité au cours de ces dernières années à utiliser le terme de "révolution" pour qualifier cette dynamique qui bouleverse les schémas spatiaux traditionnels<sup>3</sup>. Or comme chacun le sait le terme "révolution" est peu courant dans le langage quotidien aux Etats-Unis. Il indique en fait que la dynamique spatiale concerne l'ensemble de l'armature urbaine. Le Bureau du recensement (institution fédérale) a reconnu la métropolisation comme recomposition sociale et démographique touchant aussi bien les grandes villes que les petites et moyennes villes en inventant dès 2006 la catégorie "micropolitan statistical areas".

Avec ce nouveau concept, les chercheurs américains reconnaissent que la métropolisation touche les petites et moyennes villes et ils leur attribuent une place à côté des métropoles (metropolitan statistical areas). Aussi toute ville centre – ayant enregistré un processus de reterritorialisation et dont le chiffre de population se situe entre 10.000 et 50.000 habitants – est susceptible de s'intituler micropolitan statistical area pendant que metropolitan statistical areas renvoient à des structures spatiales fonctionnelles dont la population de la ville centre dépasse 50.000 habitants. Le choix de deux catégories micro et metro fondées sur le poids démographique présente l'intérêt d'attester d'une recomposition spatiale touchant une grande partie du territoire national. En s'inscrivant dans cette perspective anglo-américaine, l'expression "métropolisation ordinaire" peut être validée pour l'aire urbaine de Tours. Tours n'est certes pas équivalente à la métropole de Nantes dont l'attractivité est plus importante, mais elle peut se qualifier de "métropole ordinaire".

1- Les références au corpus scientifique anglo-américain sont issues de l'ouvrage, La métropolisation en question, 2015.

2- Utile de préciser que les Etats-Unis comptent deux métropoles ayant un statut juridique, administratif et politiques : Portland (Oregon) et Minneapolis-St Paul (Minnesota).

3- Il peut être fait référence au livre de l'historien J.C. Teaford et à celui des politistes B. Katz et J. Bradley.

Pour les économistes du Bureau du recensement (Washington DC), les Micropolitan areas ne sont pas toujours perçues comme des entités fonctionnelles autonomes. Aussi ils ont créé une nouvelle catégorie statistique les Combined statistical area qui comme son nom l'indique inclut aussi bien des Metropolitan statistical areas que de Micropolitan statistical areas. Il est alors question d'un assemblage statistique caractérisant les dynamiques fonctionnelles en cours sans aucune portée juridique ou administrative.

Ce travail de décentrement au travers d'un "détour" dans un corpus scientifique étranger au nôtre autorise à légitimer l'expression de "métropolisation ordinaire" pour identifier l'aire urbaine de Tours qui se situe parmi les vingt premières aires urbaines du pays. Cette expression rend compte d'un processus de recomposition spatiale et économique sans pour autant attribuer à la métropole concernée le statut de métropole jouant un rôle de commandement dans l'économie globalisée. Avec "métropolisation ordinaire" les dynamiques spatiales, démographiques et économiques sont reconnues à leur juste valeur. On en déduit que la désignation de Tours se justifie à condition de la dissocier de toute volonté de classement et de hiérarchie urbaine. En d'autres termes la métropole ordinaire renvoie moins à un ensemble de données chiffrées qu'à des processus d'une certaine ampleur participant d'une forme de reterritorialisation non limitée à une simple périurbanisation ou étalement urbain.

Ce point de vue contraste avec celui présenté par le corpus francophone qui n'attribue le terme de métropolisation qu'aux grandes villes et agglomérations comme Paris, Lyon, Marseille, Lille etc...et qui a conduit à l'institutionnalisation (dans le cadre de la loi MAPTAM de 2014) de treize grandes villes. Lille est une métropole de 1,1 million d'habitants répartis sur 85 communes et Lyon, une métropole de 1,3 million d'habitants étendue sur 58 communes. Leurs villes centres comptent respectivement 228.000 et 472.300 habitants. Le poids démographique de Tours contraste avec celui de Lille ou de Lyon mais une récente note de l'Insee-ATU indique qu'entre 2007 et 2012 la population a augmenté de 2,6% soit une évolution équivalente à celle d'aires urbaines comme Paris, Orléans ou Angers et que par ailleurs le bilan migratoire est positif pour l'aire urbaine de Tours.

L'aire métropolitaine de Tours compte 484.000 habitants (en 2012) répartis sur 144 communes et sa ville centre inclut 136.000 habitants. Au sein de ce territoire, l'Agence d'Urbanisme de Tours (ATU) identifie en fait trois niveaux spatiaux :

- le "cœur métropolitain" ou "noyau dense" incluant 6 ( ? ) communes localisées autour de Tours et se caractérisant par une continuité du bâti ;
- le territoire de la communauté d'agglomération (ECPI) ;
- et le territoire de l'aire urbaine.

Dans une récente note de France Stratégie (2014), l'analyse indique que la croissance économique a été de l'ordre de 1,6% dans les 14 premières métropoles du pays (au cours des dernières années) contre 1,1% pour le reste de la France<sup>4</sup>. Cet écart de croissance s'explique du fait de l'innovation dans différents secteurs (dont le secteur industriel). L'économiste Pierre Veltz a en effet reconnu le poids de l'innovation et de l'économie de la connaissance dans la croissance des anciens pays industrialisés. Tours ne connaît pas une croissance économique équivalente à celle du Grand Paris, de la Métropole de Lyon ou de Lille mais elle peut être perçue comme une métropole ordinaire, à condition de préciser les critères de qualification.

**Décentrer le débat français à partir d'arguments puisés dans le corpus anglo-américain permet de comprendre l'intérêt et l'originalité de l'étude menée par l'Agence d'Urbanisme de Tours.**

Cette dernière fait l'hypothèse d'une métropolisation "ordinaire" concernant les villes intermédiaires, au travers de l'exemple de l'aire urbaine de Tours. Elle prend distance avec le discours traditionnel de hiérarchie urbaine et de classement et privilégie avec justesse une analyse centrée sur les processus de recomposition économique et spatiale. La métropolisation ne s'oppose pas à la périurbanisation, elle l'intègre comme une des formes de reterritorialisation avec la polarisation et de la densification.

4- Benoit Lajudie " Réforme régionale : un enjeu pour la croissance ? ", Note d'analyse de France-Stratégie, [http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na-fs-territoires-ok\\_2.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na-fs-territoires-ok_2.pdf) (consulté le 18/09/2015)

## II-Attractivité et restructuration spatiale de la "métropole ordinaire"

A partir du rapport établi par l'ATU et des données de l'Insee, cette seconde partie souligne la recomposition spatiale et économique de l'aire urbaine de Tours en mettant en évidence l'attractivité (démographique et économique) exercée par le noyau dense ainsi que la capacité de ce dernier à diffuser (emplois et populations) sur une grande partie du territoire de l'aire urbaine.

La moitié des communes de l'aire urbaine soit 79 sont en effet concernées par cette diffusion des emplois et de l'habitat. L'analyse de l'ATU confirme par ailleurs l'émergence d'une structure spatiale polycentrique autour de 7 pôles (7 villes) et de 146 zones d'activités. La métropole ordinaire de Tours enregistre une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale. Elle se caractérise d'une part par la convergence à la hausse du solde naturel et du solde migratoire et d'autre part par une certaine forme de répartition sur l'ensemble de son territoire.

Au cours des deux dernières décennies, la métropole de Tours a vu sa population s'accroître de 61.600 personnes. Ce qui représente une croissance annuelle de l'ordre de 0,65%, un chiffre supérieur au taux annuel de croissance du pays oscillant entre 0,5% et 0,4%. Il est à peine inférieur à celui de la région Ile de France dont le chiffre se situe autour de 0,7%. Mais il est vrai que celle-ci inclut le Grand Paris, la métropole française par excellence. L'impact de cette croissance démographique se lit également au niveau du parc du logement. Dans la métropole de Tours, 15% des logements ont été construits après 2000, un chiffre supérieur à ce que l'on peut observer ailleurs.

La métropole de Tours a su attirer au cours des deux dernières décennies 96% des personnes qui ont choisi de s'installer dans le département de l'Indre-et-Loire. Et cette croissance démographique touche la grande majorité des 144 communes, en dehors du noyau dense. Au sein de l'aire urbaine, le poids démographique des 10 communes les plus peuplées a eu tendance à diminuer. Il en va de même pour les communes de moins de 1.000 habitants : leur nombre s'élevait à 81 en

1990 contre 58 seulement en 2011. Cette tendance qui ne s'observe pas dans le reste du département de l'Indre-et-Loire rend compte d'une recomposition spatiale au profit d'une structure métropolitaine.

La ville centre de Tours concentre quatre emplois sur dix et le cœur métropolitain accueille les deux tiers des emplois. Il y a certes un effet de centralité mais également une répartition des emplois allant dans le sens de la dissémination. Le nombre de communes accueillant moins de 100 emplois a diminué alors que la progression est nette pour les pôles d'emplois de relative importance, c'est-à-dire accueillant plus de 1.500 emplois. Au total la métropole dispose de 202.000 emplois relevant de 42.000 établissements. Les ¾ de ces emplois relèvent du secteur tertiaire et un tiers d'entre eux sont localisés dans les 146 zones d'activités répartis sur 79 communes.

**L'ensemble des chiffres sur la croissance démographique et la croissance économique peuvent être reconnus comme les marqueurs d'une recomposition spatiale allant dans le sens d'une diffusion cohérente de la croissance sur l'ensemble du territoire métropolitain à partir d'un cœur métropolitain.**

Pour compléter la qualification de Tours à partir du corpus anglo-américain, il est possible d'affirmer que si la métropole de Tours ne compte pas vraiment d'edge cities c'est-à-dire de pôles économiques en mesure de rivaliser avec le cœur métropolitain, en revanche elle se caractérise par une forme d'edgeless cities soit des emplois diffus sur une grande partie de son territoire. Il est en effet question de "micropolarités" dans le rapport de l'ATU. Les concepts d'Edge cities et d'Edgeless cities ont été respectivement formalisés dans la tradition anglo-américaine par le sociologue-journaliste Joel Garreau (1992) et par l'urbanologue-démographe Robert Lang (2002) avec pour objectif de rendre compte de la restructuration économique de toute ville et de son territoire. Ils sont généralement associés au processus de métropolisation.

Tours ne possède peut-être pas d'edge cities mais en revanche elle se caractérise par le phénomène d'edgeless cities ou de micropolarités répartis sur son territoire, dans la communauté d'agglomération et sur le reste du territoire de l'aire urbaine.

### Conclusion : Tours, une "métropole ordinaire"

Ce détour par la littérature anglo-américaine permet d'affirmer que la métropolisation comprise comme un processus de recomposition spatiale et économique ne se limite pas aux territoires des grandes villes mais concerne également les villes dites moyennes. Par ailleurs le phénomène de métropolisation est susceptible d'englober des formes de périurbanisation. Aussi l'aire urbaine de Tours peut se qualifier de "métropole ordinaire" dans la mesure où l'analyse confirme les processus de recomposition spatiale et économique ainsi que son attractivité, notamment pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche. Les pratiques de mobilité valide ce label de "métropole ordinaire" : elles attestent d'une représentation du territoire métropolitain par les usagers sans pour autant qualifier l'aire urbaine de Tours de métropole.

L'hypothèse d'une "métropolisation ordinaire" proposée par l'ATU pour qualifier Tours et son aire urbaine représente sans aucun doute une avancée épistémologique. L'analyse centrée sur les recompositions spatiales et les restructurations économiques s'est affranchie du principe de classement et de hiérarchie urbaine. Elle a privilégié l'idée d'un processus de transformation de la ville conduisant à une nouvelle entité spatiale d' "ordre métropolitain". Toute métropole -y compris la métropole ordinaire- se présente comme une nouvelle figure urbaine succédant à la ville et à l'agglomération et se traduit par des processus associant densification, polarisation et périurbanisation.



**atu.**<sup>·</sup>  
[www.atu37.org](http://www.atu37.org)